



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

## DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

**NOTICE D'ACCOMPAGNEMENT  
DU LIVRET 2  
ET  
REFERENTIEL PROFESSIONNEL**

***Diplôme rénové***  
*(Arrêté du 30 août 2021)*

## NOTICE D'ACCOMPAGNEMENT

Cette notice a pour objectif principal de vous aider à remplir votre livret de présentation des acquis de l'expérience (Livret 2).

Elle est constituée de cinq principales parties :

- 1 – Une définition du métier d'accompagnant éducatif et social ;
- 2 - Un ensemble d'informations générales relatives à la VAE du Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DE AES) ;
- 3 - Un guide pratique pour renseigner votre livret de présentation des acquis de l'expérience (Livret 2).
4. Le référentiel professionnel du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (référentiel d'activité et référentiel de compétences)
5. Le tableau des passerelles

Vous pouvez parallèlement, et de manière facultative, bénéficier d'un accompagnement afin de vous aider dans votre démarche de validation des acquis de l'expérience.

## 1. Le métier d'accompagnant éducatif et social

### *Définition du métier*

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrices de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

### *Les fonctions de l'accompagnant éducatif et social*

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe pluri-professionnelle il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés dans le respect de la personne, de ses choix et de son consentement.

Il établit une relation attentive et bienveillante de proximité, en fonction des capacités et potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).

Il accompagne la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements...) en fonction de ses capacités et de ses choix.

Il participe à l'entretien du cadre de vie de la personne que ce soit à son domicile ou en établissement.

Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne dans le cadre d'une relation individuelle ou de groupe qu'elle soit verbale ou non verbale.

Il participe au bien-être physique et psychologique de la personne dans les différentes étapes de sa vie, de l'enfance à la fin de vie.

Il contribue à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.

Lorsqu'il exerce au sein d'une institution ou d'un service, il inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement.

Il prend en compte et communique avec les familles et les aidants.

Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement ainsi que de l'aide apportée ou proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne ou des groupes de personnes.

Le diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

### *Les principaux lieux d'intervention*

Les lieux d'exercice des AES sont très larges. Ils peuvent intervenir directement au domicile de la personne (particuliers employeurs, services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services d'aide à la personne (SAP), services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)...), en établissement social ou médico-social (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons d'accueil spécialisées (MAS), des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), instituts médico-éducatifs (IME), des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), des maisons d'enfant à caractère social (MECS)...) dans structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles.

## 2. Informations générales

### A- Généralités

Vous avez effectué une demande de VAE en déposant votre dossier de recevabilité (Livret 1) auprès de l'agence de services et de paiement.

Votre demande a été déclarée recevable. Cette décision est valable **pendant 3 ans** sous réserve d'évolution réglementaire du diplôme.

#### *A-1 Constitution du dossier de validation des acquis (Livret 2).*

Pour vous aider dans la constitution de ce Livret 2, il est nécessaire :

- De lire attentivement la notice d'accompagnement spécifique au diplôme que vous visez,
- De consulter attentivement le référentiel activité et le référentiel de compétences du diplôme d'accompagnant éducatif et social, figurant en partie 4 de ce document.

Ils vous permettront de compléter votre Livret 2 avec les meilleures chances de réussite.

#### *A-2 Les blocs de compétences du diplôme d'accompagnant éducatif et social*

Le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social est organisé en cinq blocs de compétences.

« Les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées. » (article L. 6113-1 du code du travail).

Chaque bloc de compétences peut être acquis de façon autonome, conformément au tableau ci-dessous.

	<b>Bloc de compétences</b>
1	Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
2	Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
3	Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
4	Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
5	Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Vous retrouverez le détail de ces blocs de compétences dans le référentiel de compétences en partie 4 de cette notice.

## B- Mode d'emploi

Ce Livret 2 doit permettre à un jury, qui en fera lecture et analyse, d'identifier les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises durant votre activité professionnelle (salariée ou non salariée), de bénévolat ou de volontariat.

Le Livret 2 vous permet de **décrire les activités les plus significatives** que vous réalisez ou avez réalisées et qui correspondent aux activités du référentiel professionnel et du référentiel de compétences du diplôme visé.

Il sert de support à l'entretien avec le jury.

La description détaillée de vos activités et du contexte dans lequel vous les exercez permettra d'informer le jury avant l'entretien, de vos aptitudes, compétences et connaissances.

A l'issue de l'entretien, le jury décidera de vous délivrer le diplôme dans son intégralité, ou seulement certains blocs de compétences qui le constituent, ou de ne pas vous le délivrer

**Comment choisir les activités les plus significatives que vous allez décrire et qui sont en rapport direct avec le diplôme que vous visez ?**

En consultant attentivement le référentiel d'activités professionnelles du diplôme mentionné en partie 4.de cette notice.

**Quand vous aurez choisi les activités les plus représentatives, vous présenterez vos fonctions et le cadre de vos interventions.**

### 3. Guide pratique pour renseigner votre livret 2

Nous vous proposons, pour renseigner efficacement votre Livret 2, de suivre la démarche suivante.

#### A- Première étape - Appropriation du Livret 2 et du référentiel professionnel

**Lisez attentivement ce Livret 2**, afin d'en maîtriser la structure.

Lisez attentivement le référentiel professionnel (activités et compétences) du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, vous pourrez alors :

- vous faire une représentation complète des activités susceptibles d'être mises en œuvre par un accompagnant éducatif et social ;
- identifier les compétences du référentiel de compétences nécessaires pour mener à bien ces activités.

## **B -Deuxième étape - L'analyse de votre expérience**

Procédez à une première analyse de votre expérience dans sa globalité, **afin de repérer les expériences les plus éclairantes dont vous rendrez compte dans votre Livret 2.**

Pour cela, nous vous suggérons la démarche qui suit.

### **Mettre à plat votre expérience**

- Lister les différentes activités que vous avez exercés jusqu'à ce jour (attention les activités effectuées dans la sphère privée ne sont pas prises en compte) et qui vous semblent en lien direct avec le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social.

Listez vos expériences

Ce premier travail de mise à plat doit vous permettre d'identifier, par comparaison avec le référentiel activités, les expériences pertinentes au regard du diplôme.

## **C- Troisième étape - Constitution de votre Livret 2**

Ce Livret 2 comporte 4 parties.

### **1 - Vos motivations**

L'expression de vos motivations doit permettre au jury de comprendre les raisons de votre démarche et de votre choix pour ce diplôme, en les référant à votre projet professionnel ou personnel.

### **2 – Votre parcours professionnel**

Il s'agit de fournir un aperçu de vos expériences, en distinguant, dans les tableaux proposés, votre parcours professionnel et les activités bénévoles éventuellement exercées.

Les expériences décrites doivent être choisies dans votre parcours professionnel ou dans vos expériences de bénévolat ou de volontariat. Il est important d'insister sur votre implication personnelle (vous pouvez vous aider d'une rédaction à la première personne du singulier).

Il s'agit de mettre en avant votre contribution dans le cadre des activités menées collectivement.

Il vous faut choisir un mode de description chronologique, joindre des justificatifs concernant votre activité.

Le récapitulatif des justificatifs doit figurer dans le tableau des annexes.

*Veillez impérativement au respect de l'anonymat des personnes évoquées.*

### **3 - Votre parcours de formation**

Vous devez le cas échéant fournir au jury un aperçu des différentes formations que vous avez pu suivre, en mentionnant notamment le(s) diplôme(s) obtenu(s) et en fournissant les justificatifs nécessaires (copie de diplômes, titres, certifications).

Il conviendra également de fournir une copie de votre AFGSU niveau 2 (attestation à la formation aux gestes et soins d'urgence). En effet d'après l'article 14 de l'arrêté du 30 août relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, le diplôme est délivré aux candidats ayant acquis tous les blocs de compétences sous réserve de la détention de l'AFGSU de niveau 2.

Si au moment de la complétude du livret 2 vous ne détenez pas l'AFGSU de niveau 2, vous pourrez la transmettre aux services de la DREETS, au plus tard, le jour de l'entretien avec le jury.

#### 4 – Description de votre expérience et de vos acquis professionnels en lien direct avec le diplôme

Votre livret 2 doit être déposé sur le site de l'ASP dans l'espace dédié à cet effet. A défaut vous avez également la possibilité de l'adresser par la voie postale à l'adresse suivante :

**ASP - Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine  
UNACESS – service gestion VAE  
8 Place Maison Dieu  
CS 90002  
87 001 Limoges Cedex 1**

**Respectez la forme initiale du dossier sa complétude et au besoin, insérez des feuilles supplémentaires**

Quelle que soit la forme choisie, nous vous invitons à respecter les consignes suivantes :

- *Adopter une rédaction à la première personne du singulier*
- *Insistez sur votre implication personnelle*
- *Mettez en avant votre contribution personnelle dans le cadre d'activités menées collectivement*
- *Utilisez de préférence le temps présent : « je réalise », plutôt que « j'ai réalisé »*
- *Décrivez votre activité dans le détail, de manière la plus précise possible (en ajoutant, le cas échéant, des pages libres au livret)*
- *Choisissez, à chaque fois que la situation s'y prête, un mode de description chronologique, du début à la fin de l'activité*
- *Evitez absolument les fiches d'activités ou de projets anonymes, les listes de tâches qui ne permettent pas au jury la preuve des compétences acquises*

Attention : si les pièces à joindre sont rédigées dans une langue autre que le français, vous devrez faire procéder à leur traduction par un traducteur assermenté avant l'envoi de votre demande



#### 4. Référentiel professionnel

##### A - Référentiel d'activités

<b>Thématique 1 : Le contexte d'intervention de l'AES</b>
Prendre connaissance et appliquer les procédures et protocoles de la structure d'emploi
Prendre connaissance du projet d'établissement et/ou de service ce qui permet de situer ses missions et repérer sa place de professionnel
Contribuer aux évolutions du projet de la structure d'emploi
Participer, dans le respect du projet d'établissement et/ou de service, à la définition du projet personnalisé avec et pour la personne, en lien avec l'entourage qu'elle a choisi et l'équipe pluri professionnelle
Participer à la définition des objectifs, à l'évaluation du projet personnalisé en fonction des évolutions constatées au quotidien en coopération avec la personne, en fonction de son environnement et avec l'encadrement
Coordonner son action avec les autres intervenants auprès de la personne, les services sanitaires, sociaux et médico sociaux
Inscrire son intervention dans un cadre de travail d'équipe, y compris pluri-professionnel et de réseau
Entretenir et actualiser ses compétences professionnelles
Participer au renseignement d'outils d'observation et d'évaluation

<b>Thématique n°2 : Lien avec l'équipe pluri-professionnelle et l'entourage de la personne</b>
Contribuer aux échanges et à la concertation entre tous les professionnels qui interviennent auprès de la personne quel que soit le lieu d'intervention
Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions à son encadrement, à l'équipe et/ou aux partenaires dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
Faire part de ses questionnements et des éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet personnalisé à son responsable
Participer à des réunions d'échange et d'analyse de pratiques
Expliciter son action en y donnant du sens

Accueillir et accompagner les nouveaux professionnels et les stagiaires
Communiquer sur le quotidien de la personne avec sa famille et l'entourage qu'il a choisi
Etablir, si besoin, selon le contexte, le lien et communiquer avec la famille et les membres de l'entourage, dans la limite de ses responsabilités
Accueillir, informer et orienter les familles et les visiteurs

<b>Thématique n°3 : Hygiène, santé, sécurité de la personne</b>
Aider, dans le respect de la réglementation et de la dignité de la personne, aux soins d'hygiène en fonction du degré d'autonomie ou du handicap
Prendre en compte le rythme biologique de la personne
Aider à la mobilité, au transfert et au déplacement de la personne en garantissant sa sécurité et son confort
Aider, lorsqu'ils sont assimilés à des actes essentiels de la vie courante, à la prise alimentaire, la prise de médicaments, l'hydratation, la fonction respiration et aux fonctions d'élimination
Aider à l'habillage et au déshabillage
Participer à l'élaboration des menus, aider à la réalisation ou réaliser des repas conformes aux éventuels régimes prescrits
Observer, identifier tout état inhabituel de la personne et tout signe potentiellement révélateur d'un problème de santé, de détresse, d'isolement et de douleur et tout risque de l'environnement
Informer l'encadrant et/ou les professionnels de santé et les aidants, de tout état inhabituel ou signes d'altération, de détresse, de douleur et de tout risque dans l'environnement de la personne accompagnée

<b>Thématique 4 : Animation de la vie sociale et citoyenne</b>
Contribuer au maintien ou au développement des liens familiaux et sociaux
Favoriser, encourager, soutenir l'intégration en groupe dans le respect des choix et des besoins de la personne
Utiliser les actes essentiels de la vie quotidienne pour créer des moments d'échanges privilégiés, valoriser la personne et préserver l'image de soi

Proposer, concevoir et mettre en œuvre des activités pour une personne ou un groupe et en assurer l'encadrement ou l'animation
Gérer des budgets d'activités
Utiliser des outils et supports adaptés dans la réalisation des activités individuelles et collectives
Soutenir la participation citoyenne et l'inscription dans la vie de la cité par des actions concrètes perceptibles par la personne
Sensibiliser l'entourage aux difficultés de la personne accompagnée afin de prévenir des situations d'isolement ou de conflit

<b>Thématique 5 : Maintien et/ou développement des capacités de la personne et réponse à ses besoins et attentes</b>
Prendre connaissance des éléments d'information disponibles sur la situation de la personne
Collecter les éléments d'information disponibles sur la situation de la personne
Ecouter et sécuriser la personne dans l'expression de ses attentes quelles que soient les circonstances
Organiser et ajuster son intervention, en collaboration avec la personne accompagnée, son environnement et l'encadrement, en fonction du projet personnalisé, des souhaits de la personne accompagnée et des évolutions constatées au quotidien
Mettre en place et réaliser, en fonction des choix et capacités de la personne, des actes et des activités contribuant à développer, maintenir l'autonomie et/ou la vie sociale et en prévenir la perte
Dialoguer et négocier, avec la personne, des modalités de mise en œuvre de l'intervention dans son cadre de vie
Contribuer à définir le champ des activités adaptées aux capacités, aux attentes et aux besoins de la personne
Encourager, soutenir les activités intellectuelles, sensorielles et motrices par les activités de vie quotidienne
Accompagner la personne dans la compréhension et l'application des consignes pour favoriser la réalisation d'activité et conforter son autonomie
Accompagner l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés
Favoriser, faciliter la communication et l'expression verbale et non verbale
Mettre en œuvre les modes relationnels et de communication adaptés à chacun

**Thématique 6 : Aide et accompagnement dans la réalisation des actes de la vie courante**

Aider la personne à l'aménagement et à l'appropriation de son espace personnel dans le respect de ses choix et de sa sécurité

Préparer, organiser et favoriser les déplacements de la personne dans son quotidien , à l'intérieur et à l'extérieur de son lieu de vie

Accompagner ou aider à la réalisation ou réaliser l'entretien du cadre de vie, du linge et des vêtements selon le lieu d'intervention

Sensibiliser la personne à l'éco-responsabilité

Aider à la réalisation ou réaliser des achats de la vie courante

Aider au suivi du budget quotidien

Aider la personne dans les activités d'écriture , de lecture et d'éveil , de la vie quotidienne

Aider à la gestion des documents de la vie courante et aux démarches administratives

## B- Référentiel de compétences

<b>Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b>
Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel
Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie
Repérer les potentialités de la personne
Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités
Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité
Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers
Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités
Identifier, sélectionner et utiliser les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée
Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation dans l'accompagnement
Aider la personne à exprimer ses attentes et ses choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression
Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien
Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur
Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun
Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences
Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie

**Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité**

Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité

Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné

Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention

Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention

Favoriser l'appropriation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté

Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels

Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité

Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien

**Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne**

Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage

Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels

Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives

Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement

Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service

Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention

Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement

Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque
Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels
Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions
Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface
Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne
Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs et des critères d'évaluation

<b>Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b>
Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux
Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne
Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé
Se questionner sur sa posture professionnelle
Identifier, proposer et mettre en œuvre des actions de prévention
Participer à l'accueil et/ou à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels
Co-construire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé

<b>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b>
Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne
Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne
Transcrire les données recueillies, transmettre, par la ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne, à son environnement et à la réalisation d'une activité d'accompagnement
Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé
Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques
Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles
Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer
Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement
Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et transmettre les informations appropriées
Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques
Evaluer sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses possibles besoins en formation
Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences



### 5. TABLEAU DES PASSERELLES : Dispenses de blocs de compétences

(Vous présenterez dans votre livret 2 uniquement les activités en lien avec le bloc à acquérir)

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021)	Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2016)	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale	Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Diplôme d'Etat d'aide-soignant (ancienne version)	Diplôme d'Etat d'aide-soignant (nouvelle version)	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (ancienne version)	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (nouvelle version)
<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>
<b>Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b>	Dispense	Dispense	Dispense		Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
<b>Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité</b>	Dispense	Dispense	Dispense		Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
<b>Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</b>	Dispense	Dispense	Dispense					
<b>Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b>	Dispense	Dispense	Dispense					
<b>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b>						Dispense		Dispense

<b>Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021)</b>	<b>Titre professionnel assistant de vie aux familles (version 2021)</b>	<b>Titre professionnel assistant de vie aux familles spécialité CCS</b>	<b>Titre professionnel d'agent de service médico-social</b>	<b>Brevet d'études professionnelles Carrières sanitaires et sociales</b>	<b>Brevet d'aptitude professionnelle accompagnement soins et services à la personne</b>	<b>Certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieu familial et collectif</b>	<b>Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance</b>	<b>Certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant éducatif petite enfance</b>
<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion</i>	<i>Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion</i>	<i>Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>
<b>Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b>		Dispense		Dispense				
<b>Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité</b>	Dispense	Dispense			Dispense	Dispense		
<b>Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</b>								
<b>Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b>								
<b>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b>				Dispense	Dispense			

<b>Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021)</b>	<b>Mention complémentaire aide à domicile</b>	<b>Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien</b>	<b>Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention animateur d'activités et de vie quotidienne</b>	<b>Brevet d'études professionnelles agricole option services aux personnes</b>	<b>Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural</b>	<b>Certificat d'aptitude professionnelle agricole Services aux personnes et vente en espace rural</b>	<b>Titre professionnel Assistant de vie dépendance</b>
<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports</i>	<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>IPERIA</i>
<b>Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b>	Dispense			Dispense		Dispense	Dispense
<b>Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité</b>	Dispense			Dispense		Dispense	Dispense
<b>Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</b>	Dispense	Dispense	Dispense				
<b>Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b>	Dispense						
<b>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b>				Dispense			

